

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Entretien des sols sportifs extérieurs de SAINT-LOUIS Agglomération – 2025-2029

4. Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
77314000-4	Services d'entretien de terrains
77320000-9	Entretien de pelouses sportives
45212213-2	Travaux de marquage sportif

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	40 %
2	Valeur technique de l'offre	50 %
3	Performance environnementale	10 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-40850 du 10/04/2025.

7. Forme du marché :

La consultation donne lieu à des marchés composites :

- Les prestations détaillées dans l'onglet « DPGF » du document financier donnent lieu à un marché public simple conclu pour un prix global et forfaitaire.
- Les prestations détaillées dans l'onglet « Bordereaux des Prix unitaires » du document financier donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé en application des articles L2125 – 1 ; R2161 – 1 à 6 et R2161 – 13 et 14 du Code de la Commande Publique.



Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

LOTS	MONTANT MINIMUM ANNUEL	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
Lot 1	Sans	10 000 €
Lot 2	Sans	10 000 €

Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction prévues à l'article 4 du CCAP.

Lot 3 - Autres types de sols (béton désactivé et sols souples en EPMD) :

Première période (1), (3) et (4)		
LOT	MONTANT MINIMUM ANNUEL	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
Lot 3	Sans	6 500 €

Période suivante du marché (2)		
LOT	MONTANT MINIMUM ANNUEL	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
Lot 3	Sans	16 500 €

8. Attribution du marché :

Lot 1 : Sols fluents

Titulaire :

CHEMOFORM FRANCE SANDMASTER
22 rue du Marquis de Raies
91080 Evry-Courcouronnes

Montant des prestations :

Partie forfaitaire : Montant mentionné dans la décomposition du prix global et forfaitaire : 3 130 € HT annuel

Date d'attribution du marché :

Lundi 19 mai 2025

Lot 2 : Gazon synthétique

Titulaire :

CHEMOFORM FRANCE SANDMASTER
22 rue du Marquis de Raies
91080 Evry-Courcouronnes

Montant des prestations :

Partie forfaitaire : Montant mentionné dans la décomposition du prix global et forfaitaire : 3 500 € HT annuel

Date d'attribution du marché :

Mercredi 18 juin 2025



Lot 3 : Autres types de sols (béton désactivé et sols souples en EPMD)

Titulaire :

CHEMOFORM FRANCE SANDMASTER
22 rue du Marquis de Raies
91080 Evry-Courcouronnes

Montant des prestations :

Partie forfaitaire : Montant mentionné dans la décomposition du prix global et forfaitaire :
11 600,00 € HT annuel

Date d'attribution du marché :

Lundi 19 mai 2025

9. Autres renseignements :

Date de signature des marchés :
Lots 1 et 3 : Vendredi 16 mai 2025
Lot 2 : Mardi 17 juin 2025

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

10. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

11. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 11 juillet 2025

